Copie anonyme - n°anonymat : 191043

T7-00046
191043
Eco So His

Code épreuve : 245 | Nombre de pages : 8 | Session : 2026

Épreuve de : ESH ESSEC/HEC

Consignes
- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Le court terme est-il l'ennemi du long terme ?

En 2019, le président de la BCE M. Draghi signal lors de la conférence de Sintra le risque imminent d'une récession généralisée à l'ensemble de la zone euro, due au manque prolongé d'inflation depuis plusieurs décennies. Ainsi, ce faible niveau d'inflation qui était initialement envisagé comme étant de court terme et bénéfique à l'économie, se voit en réalité être porteur d'un germe d'inflation d'une déflation de long terme, qualifiée de "dragon" par Paul Volcker qui était président de la FED en 1979. Ceci nous laisse penser que le court-terme est ennemi du long terme car il ne permet pas d'établir une période de long terme florissante et sans récession.

Par définition, "le court terme" englobe toute chose s'étalant sur une courte période, en économie celle-ci peut être traduite au niveau des politiques économiques d'un État via les politiques conjoncturelles qui visent à agir sur les indicateurs sensibles de l'économie dans le but de réfléchir la trajectoire économique sur une courte période. Le "long terme" quant à lui peut être défini comme étant d'abord une approche analytique de la conjoncture économique sur une longue période de temps (à opposer à l'analyse de court-terme) ; mais aussi le long terme peut être lié à la dimension interventionniste de l'État via ses politiques structurelles qui visent à transformer la base même d'une situation économique dans le but de provoquer des changements profonds de la structure économique, observables sur une longue période de temps à venir. Enfin, le terme "ennemi" amène à mettre en avant une confrontation entre les deux termes définies précédemment. En effet, se demander si le court terme est "ennemi" du long terme amène à se demander d'abord si une politique

de court terme empêche toute sorte de prospérité économique et sociale sur le long terme qui vient après ou même que la politique de court terme empêche une politique de long terme de s'appliquer correctement; nous menant à se voir si une politique de court terme est en somme la cause de périodes récessionistes qui aurait pu être de longues périodes de prospérité initialement.

Historiquement, le début du XXe siècle est marqué par des politiques agissant sur le court terme conformément à l'influence grandissante de J.M. KEYNES après 1936. En effet les politiques de relance, de "stop and Go" vont dès lors se trouver au centre du tableau de bord des économies nationales et internationale pour piloter la trajectoire économique. Toutefois, les courants libéraux reprit surtout durant la deuxième partie du XXe siècle réputant la pensée interventionniste de l'état sur l'économie depuis le crash boursier de 1929. En particulier, la branche des libertariens considère l'usage de politiques de court terme comme déstructrices et empêchant toute sorte de poussée d'innovation. En définitive, le débat continue de vivre aujourd'hui avec la problématique inflationniste pointée du doigt par M. Draghi.

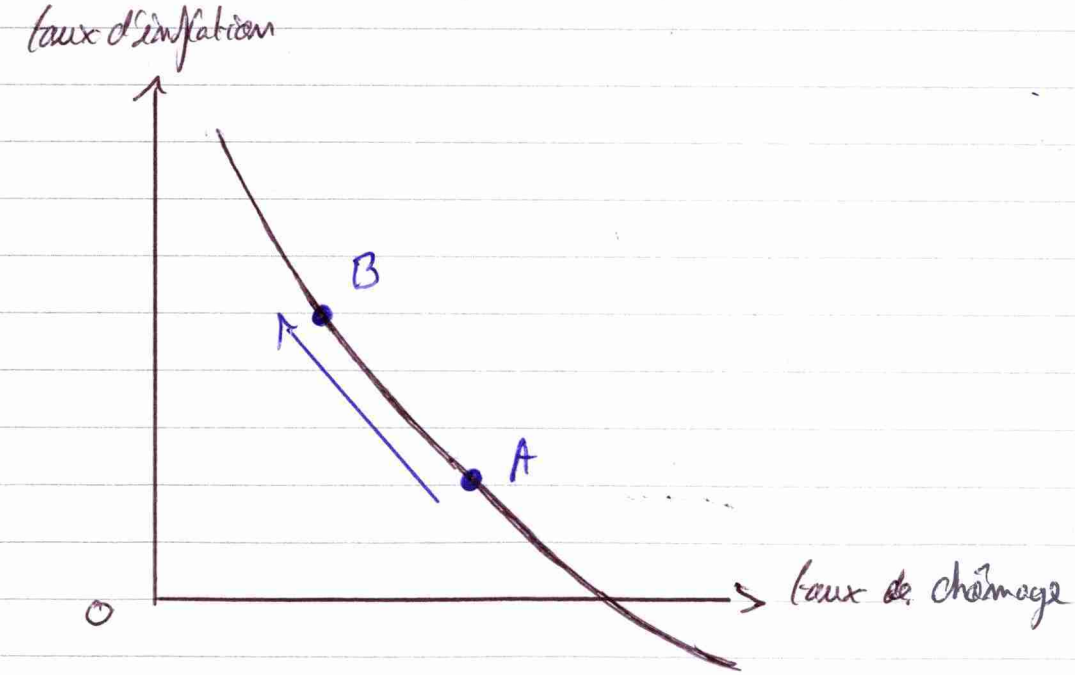
En somme, doit-on considérer le court terme comme source d'empêchement ou de réalisation du long terme ?

Si le court terme semble dans un premier temps être un préalable nécessaire au long terme (I), il faut toutefois reconnaître que la vision court-termiste peut amener à entraver les prévisions et les réalisations de long terme (II) ; dès lors il devient nécessaire d'envisager des mesures pour réguler les entraves et concilier les deux courant de pensée (III).

* * *

Dans une première partie, il convient de développer l'idée selon laquelle la politique de court terme permet la réalisation d'équilibres de long termes (A) puis que ce court terme devient une nécessité pour permettre la croissance économique sur le long terme (B).

Premièrement, les politiques de long terme apparaissent comme étant des préalables à la stabilisation de l'économie qui nécessite les interventions de l'État, en particulier par l'intermédiaire des politiques conjoncturelles qui permettent d'équilibrer la proportion des niveaux des indicateurs économiques comme le chômage, la croissance, le déficit extérieur et la stabilité des prix. C'est ce que développe J.M. KEYNES (Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, 1936) quand il appuie l'idée que si nous vivions dans un monde uniquement structuré autour des politiques de long terme nous butterions face à une insoutenabilité mortelle à l'économie: « Au long terme, nous serions tous mort ». Par ailleurs, KEYNES soutient l'idée de l'application successives de politiques de relances par l'arbitrage entre la politique du "Stop" et la politique de "Go", permettant respectivement de relancer la dynamique économique par la hausse de l'inflation pour l'une et de ralentir la vitesse de circulation des flux économique pour l'autre dans le but de refroidir le circuit économique en surchauffe. Ces politiques ont été modélisées graphiquement par SOLOW (1960) sur la réinterprétation de la courbe de A.W. PHILIPS (Relation between unemployment and inflation rate in the UK since 1970s, 1958) que l'on représente ci-dessous :



Courbe de Philips Keynesienne (1960)

Cette interprétation graphique nous permet de comprendre la possibilité pour les États d'arbitrer entre chômage et inflation pour stabiliser l'économie et soutenir l'emploi. On y comprend une relation inverse entre chômage et inflation, l'augmentation de l'un permet la diminution de l'autre. Le mécanisme est limpide : une entreprise qui recrute davantage de travailleurs voit la force de négociation des employés

augmenter, ces derniers réclament davantage une hausse de salaire pour chacun, or, cette hausse se traduit par une augmentation des coûts de production pour l'entreprise qui répercutera cela sur les prix, c'est précisément à ce moment qu'intervient la hausse de l'inflation permise par une baisse initiale du chômage donc. Ainsi les politiques de court terme apparaissent comme un préalable à la pérennité économique de long terme via les politiques de relance keynésienne.

En cela, l'on peut développer en démontrant que sur une période de très long terme les économies sont amenées à réduire leur capacité de production et que les mises en œuvre de court terme permettent de relancer l'espoir d'une économie stable sur le long terme. C'est ce qu'évoque R. SOLOW (1956) quand il nous fait comprendre que sur le long terme, les économies développées, en particulier les PDEM (Pays Développés à Économies de Marché) sont en proie à une "stagnation séculaire" à cause de la production qui se heurte aux rendements décroissants. Pour remédier à cette stagnation et continuer de croître, il faut du progrès technique permise par un "résidu" "tombé du ciel" qui naît sous la premières des politiques de court termes. Autrement dit, le progrès technique est permis par les politiques de court terme qui permet aussi l'innovation et donc la connaissance comme l'expliqueront plus tard les théoriciens de la croissance endogène P. ROMER (1986), R. BARRO (1988) et R. LUCAS (1990) pour qui la source de progrès technique est la connaissance permise par l'innovation via les politiques de court terme et la diffusion de capital humain comme effet de spillover dans la silicon valley. En somme, c'est l'entreprise de la mise en œuvre de politiques de court terme qui permet de générer de la croissance économique de long terme.

Nous avons montré dans cette première partie que la pensée court-terministe est nécessaire à la réalisation d'équilibres de long terme, maintenant plutôt le court terme comme allié du long terme dans le cadre de l'intervention de l'État par les politiques keynésiennes ou encore par le sentier de la croissance. Toutefois, il faut souligner la nuance selon laquelle une mauvaise ou trop répétée application de ces politiques de court terme peuvent traduire une récession de long terme.

* * *

IMPRIMERIE NATIONALE - 2025-12-1003094

Copie anonyme - n°anonymat : 191043

Emplacement QR Code

Code épreuve : 245 | Nombre de pages : 8 | Session : 2026

Épreuve de : ESH ESSEC/HEC

Consignes
- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

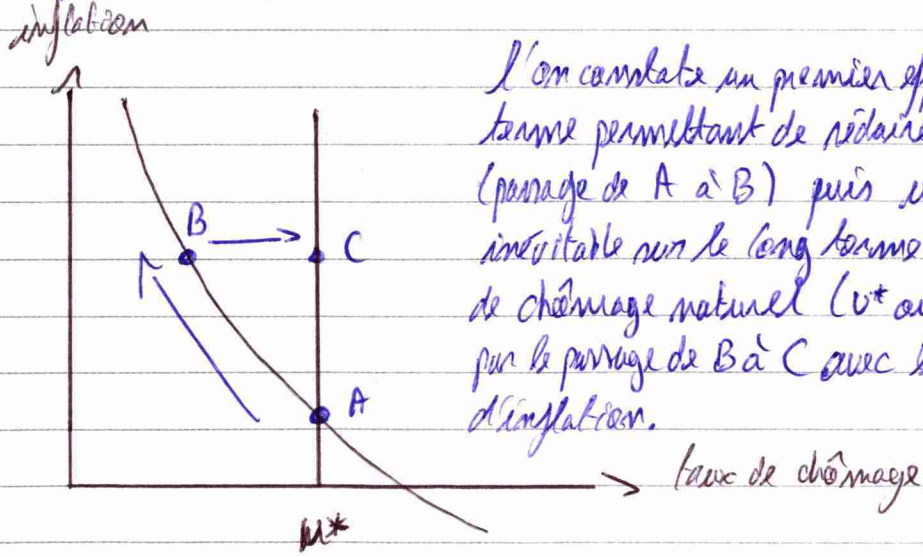
Dans cette deuxième partie, il convient de souligner les effets pervers de long terme engendrés par les politiques ou besoins court-termistes des individus, d'abord dans le cadre environnemental et économique (A), puis dans la mesure de la sphère politique (B).

En cela, il convient de souligner que la pensée court-termiste élargie à la dimension de la consommation peut s'avérer destructrice sur le long terme. Pour préserver l'environnement de cela il faut raisonner en terme de soutenabilité telle que définie lors de la conférence de Brundtland (1987) qui affirme que la soutenabilité de long terme est intergénérationnelle, c'est-à-dire que dans une perspective de longue préservation de l'environnement il ne faut pas penser en fonction de rentabilité immédiate mais plutôt penser aux ressources qui resteront pour les générations futures. Or, ARTHUR CECIL PIGOU (L'économie du bien-être, 1920) nous invite à comprendre que les agents économiques sont mues par un "effet-télescopique retentissant" par lequel ils sont poussé à utiliser les ressources actuels de manière très énergivore dans le cadre d'une pensée de court terme quitte à sacrifier la permanence future (générations futures). En cela, GARETT HARDIN ajoutera plus tard que tout bien public est amené à disparaître dans car les individus sont égoïstes et penseront toujours à leur intérêt de court-terme plutôt qu'à l'intérêt général de long terme. Nous pouvons prendre comme exemple le cas d'une nouvelle route refaite à neuve en Inde dans la ville de New Dehli, en seulement 4 jours il ne restait plus rien de cette route neuve, en effet les habitants locaux se sont mis à gratter le gravier du sol à la pelle et ensuite revendre ce matériaux. Pour revenir à l'analyse économique, PIGOU (1920) affirme que les équilibres économiques se font de manière

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

naturelle, sans quelques interventions de court-terme que ce soit. Quant au cadre environnemental, PIGOU propose la mise en place d'une taxe gigantesque pour permettre aux entreprise d'internaliser leurs externalités négatives, toutefois cette taxe est en pratique encore trop peu institutionnalisé et mise en place, laissant la lumière l'idée d'un court-terme qui fragilise la vie de long terme de l'environement.

Par ailleurs, les décisions motivées par des besoins de court terme motivent les hommes politiques à prendre des décisions efficaces au départ mais destructrice sur le long terme. C'est ce qu'évoque NORDHAUSS et J. BUCCHANAN (1976) dans le cadre de la pensée du public choice. En effet, à l'approche des séquences électorales, les hommes politiques sont amenés à prendre des décisions favorisant l'avis populaire pour gagner des voix. Toutefois, ces décisions sont traduites par des effets bénéfiques relativement proches mais nuisibles sur le long terme comme des politiques publiques de relance à la consommation ou à l'embauche quitte à générer un future chômage. En effet, le trop fréquent usage des politiques de relances mènent à une inefficacité de long terme, conformément à la courbe de Philips classique ci-dessous :



Courbe de Philips classique

l'on constate un premier effet de court-terme permettant de réduire le chômage (passage de A à B) puis un retour inévitable sur le long terme à un taux de chômage naturel (u^* ou NAIRU) par le passage de B à C avec le même taux d'inflation.

Ainsi, l'on comprend l'inefficacité des politiques de courts terme qui mènent à une récession de long terme.

Ainsi nous avons dans cette deuxième partie montré que la pensée de court terme est source de nombreux effets pervers sur la sphère environnementale, politique et économique. Il convient alors de trouver un compromis à ces deux courant de pensée.

* * *

Dans cette troisième partie il convient de présenter les remèdes et solutions permettant le compromis entre ces deux pensée de court et long terme. D'abord en montrant les interventions via la règle étatique (A) puis l'évolution de long terme de l'innovation qui s'avère bien court et long terme (B).

Pour commencer, il convient de remédier à la gestion court-termiste des institutions et des acteurs financiers. En effet, dans le cadre d'un chômage de long terme provoqué par les politiques court-termiste de l'État provoquant un effet d'hystérèse (BLANCHARD et SUMMERS) ; il devient alors nécessaire d'appliquer un système d'aide aux chômeurs selon JEAN TIROLE (Économie des biens communs, 2016) où il évoque la mise en place d'un "triangle d'or flexicurité" structuré autour de l'accompagnement du chômeur en l'aidant à maintenir ses compétences, en développer de nouvelles et l'aider à se réintégrer dans le monde du travail par le système de flexisécurité, c'est-à-dire que l'on accorde partie l'employeur est libre de licencier le travailleur conciliant flexibilité et sécurité. D'autres part il convient de mettre en place des banques centrales indépendantes autour de la politique de règle visible à tous plutôt que de discrétion qui leur permet de tricher de jour au lendemain sur les décisions prises, selon KYDLAND et PRESCOTT (Rules Rather than Discretion, 1977). À cela, il convient de mettre en place des institutions redistributives qui veillent au développement local, contrant les effets néfastes de la politique à court terme, selon DARON ACEMOGLU qui distingue les institutions extractives qui consomment dans un esprit court-terministe les ressources sans développer l'économie local, et les institutions inclusives qui elles agissent en long terme à l'image du gouvernement Norvégien qui favorise tout projets soutenable.

Ainsi, il convient de montrer que toutes les innovations qui détruisaient les travails des citoyens à cause des politiques de court-terme, se voient en réalité bénéfiques selon JOSEPH ALOIS SCHUMPETER (Capitalisme, Socialisme et démocratie, 1942) qui affirme

que les emplois détruit par l'innovation et les politiques de court-terme sont recréés dans les nouveaux secteurs innovants ; c'est le principe de destruction créatrice, conciliant la politique de court-terme (destructrice sur le moment mais viable sur le long terme.

Nous avons dans cette troisième partie montré que la vision court-termiste peut être conciliée avec la vision de long terme via des compromis étatiques qui permettent la stabilité social et économique.

* * *

Pour conclure, nous avons dans un premier temps montré que l'on ne peut penser au long terme sans envisager le court terme qui en est un préalable nécessaire pour la stabilité économique, toutefois, l'on remarque que le trop fréquent usage de la politique de court terme s'avère néfaste à l'environnement, la politique et l'économie. Alors il convient de penser les deux ensemble et non comme ennemis de manière systématique.

IMPRIMERIE NATIONALE – 2025-12-1003094